

Informations clés pour l'investisseur



Le présent document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce Fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale afin de vous aider à bien appréhender la nature et les risques liés à l'investissement dans ce Fonds. Il vous est conseillé de le lire pour décider en toute connaissance de cause d'investir ou non.

Russell Investments Multi-Asset 50 Fund (« le Fonds »)

Un compartiment de Russell Investment Company V plc (« l'OPCVM »)
géré par Russell Investments Ireland Limited

Catégorie E

(ISIN : IE00B1G4PX03)

Devise : Dollars US

Objectifs et politique d'investissement

Le Fonds vise à générer une appréciation du capital à long terme sur vos avoirs tout en maintenant un niveau élevé de contrôle du risque.

Le Fonds peut investir plus de 20 % de son actif net dans d'autres organismes de placement collectif réglementés (OPC), y compris des fonds négociables en bourse, lorsque cela est jugé cohérent avec l'objectif d'investissement. Le Fonds identifiera ces OPC sur la base de la recherche et de l'analyse en vue d'acquiescer une exposition aux catégories d'actifs concernées. Les investissements dans ces OPC seront ajustés en tenant compte des tendances et mouvements de marché.

En investissant dans d'autres fonds d'investissement réglementés, le Fonds investit indirectement dans des actions d'entreprises, des obligations et des classes d'actifs alternatives (à savoir des classes d'actifs autres que des actions et des obligations), ainsi que dans des liquidités.

Le Fonds est largement diversifié en termes de classes d'actifs, d'entreprises et de secteurs d'activité.

Environ 50 % des actifs du Fonds sont investis dans des placements qui génèrent une croissance.

Le Fonds investit dans une combinaison de divers fonds. En se diversifiant de cette manière, le Fonds vise à réduire le risque tout

en fournissant une croissance du capital.

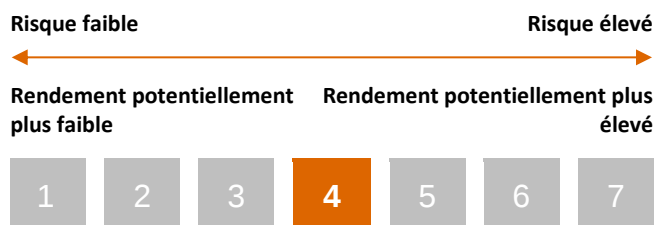
Le Fonds peut gagner une exposition indirecte au marché par l'utilisation de techniques financières spécialisées (connues sous le nom de dérivés). Les dérivés peuvent être utilisés pour gérer les expositions du Fonds, pour réduire le risque ou pour gérer le Fonds de manière plus efficace.

Les revenus du Fonds seront réinvestis afin d'augmenter la valeur de vos avoirs.

Vous avez la possibilité de vendre vos actions dans le Fonds tous les jours ouvrés des banques en Irlande. Pour toutes informations complémentaires, veuillez vous reporter à la section intitulée « **Rachats d'Actions** » du prospectus.

Recommandation : ce Fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leurs fonds avant 5 ans.

Profil de risque et de rendement



La catégorie de risque de ce fonds est calculée en fonction des données historiques et basée sur le niveau de volatilité probable des actions du Fonds. La catégorie de risque peut ne pas constituer un indicateur fiable du profil de risque futur du Fonds. La catégorie de risque présentée n'est pas garantie et peut varier dans le temps.

Le profil de risque et de rendement est classé selon le niveau de fluctuation historique (c.-à-d. la volatilité) des Valeurs liquidatives de la catégorie d'actions. Dans cette classification, les catégories 1-2 indiquent un niveau faible de fluctuations historiques, les catégories 3-5 indiquent un niveau moyen et les catégories 6-7 indiquent un niveau élevé. Un fonds de catégorie 1 ne constitue pas un investissement sans risque – le risque de perdre vos fonds est faible, mais la possibilité de gains est également limitée.

La catégorie de risque ne tient pas compte des risques importants suivants :

Risque de marché : le Fonds investit dans des actions et des obligations dont la valeur peut varier à la baisse comme à la hausse en raison de divers facteurs. Les valeurs des actions peuvent fluctuer en fonction des conditions de marché et des conjonctures économiques, des événements sectoriels, géographiques et politiques. Les cours des obligations peuvent fluctuer en fonction des conjonctures économiques mondiales, des conditions de change et de taux d'intérêt et/ou de la solvabilité (mesurée par les agences de notation) de l'émetteur d'obligations. Le Fonds peut également investir dans des actifs libellés dans des devises autres que sa devise de base et les variations des taux de change peuvent avoir une incidence négative sur la valeur de

vos avoirs. La valeur de vos avoirs peut varier à la baisse comme à la hausse et les investisseurs sont susceptibles de ne pas récupérer le montant initialement investi.

Risque de crédit : le risque existe qu'un émetteur d'obligations ou de titres de créance puisse être dans l'incapacité de payer les intérêts ou de rembourser sa créance. Le risque est plus important lorsque le Fonds investit dans un titre obligataire ou de créance assorti d'une faible note de crédit, mesurée par les agences de notation. Les obligations dotées d'une faible note de crédit sont jugées de qualité inférieure. Ces obligations peuvent verser un taux d'intérêt (revenu) supérieur au Fonds, mais présentent également un risque de défaut plus important (non-paiement). Il est également possible qu'une obligation soit dégradée (c.-à-d. notée de qualité inférieure) et que la valeur de vos avoirs diminue. La valeur de vos avoirs peut varier à la baisse comme à la hausse.

Risque lié aux dérivés : le Fonds peut utiliser des techniques financières spécialisées (connues sous le nom de dérivés) tant pour réduire ou pour « neutraliser » le risque que pour les besoins d'investissement. La valeur d'un dérivé dépend essentiellement de la performance de l'actif sous-jacent. Une petite variation de valeur de l'actif sous-jacent peut induire une importante variation de valeur du dérivé et peut induire une baisse comme une hausse de valeur.

Investir dans d'autres OPC le Fonds investira ses actifs dans d'autres OPC. Certains de ces OPC peuvent ne pas offrir le même niveau de protection des investisseurs que celui offert par le Fonds. Également, le Fonds supportera la part proportionnelle qui lui incombe des commissions et charges des OPC sous-jacents.

Pour toutes explications détaillées relatives aux risques, veuillez vous reporter à la section « **Facteurs de risque** » du prospectus.

Frais pour ce Fonds

Les frais versés servent à couvrir les coûts d'exploitation du Fonds, y compris les frais de commercialisation et de distribution. Ces frais réduisent la croissance potentielle de votre investissement.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	Aucuns
Frais de sortie	Aucuns
Il s'agit du montant maximal prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi ou que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué.	
Frais prélevés par le Fonds sur chaque année	
Frais courants	1,24 %
Frais prélevés par le Fonds dans certaines circonstances	
Commission de performance	Aucune

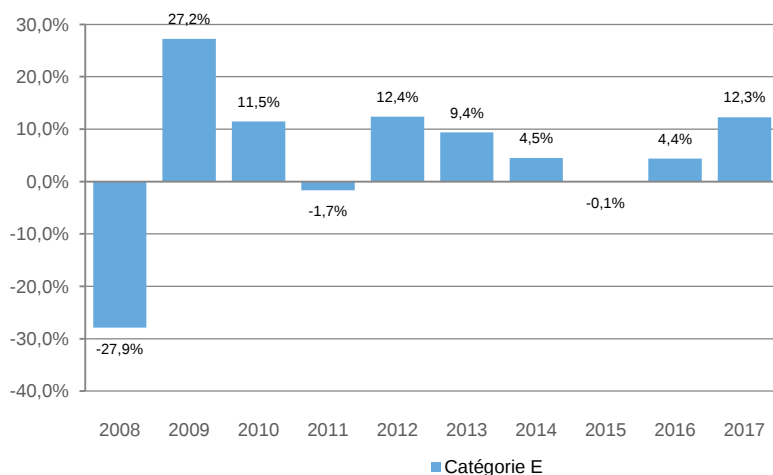
Les **frais d'entrée** et **de sortie** présentés correspondent aux montants maximums. Vous pouvez bénéficier de réductions dans certains cas. Veuillez consulter votre conseiller financier ou votre distributeur.

Des frais à hauteur de 5,00 % peuvent être dus sur les échanges d'actions du Fonds pour les actions d'un autre compartiment de l'OPCVM.

Le montant des **frais courants** est estimé en fonction des charges prévisionnelles totales, les chiffres basés sur les charges de l'exercice antérieur n'étant plus représentatifs. Le rapport annuel du Fonds de chaque exercice financier inclura le détail des frais appliqués. Ce chiffre peut varier d'une année sur l'autre.

Pour toutes informations complémentaires relatives aux frais, veuillez vous reporter à la section « **Commissions et Frais** » du prospectus, disponible sur <https://russellinvestments.com>.

Performance passée



La performance passée ne tiendra pas compte des frais d'entrée, de sortie ou d'échange, mais tiendra compte des frais courants, indiqués dans la section « **Frais** » ci-dessus.

La performance de cette catégorie est calculée en dollars US (USD).

La performance passée n'est pas un indicateur fiable des résultats futurs.

Le Fonds a été lancé le 22 octobre 2004. Cette catégorie a commencé d'émettre des actions le 4 décembre 2006.

Informations pratiques

Le dépositaire du Fonds est State Street Custodial Services (Ireland) Limited.

Le cours de l'action est publié chaque jour ouvré et disponible en ligne sur www.bloomberg.com.

Le représentant en Suisse est Carnegie Fund Services S.A., 11, rue du Général-Dufour, CH-1204 Genève, Suisse, web: www.carnegie-fund-services.ch. L'agent payeur en Suisse est Banque Cantonale de Genève, 17, quai de l'île, CH-1204 Genève. Le prospectus et les DICI pour la Suisse, les statuts constitutifs, ainsi que les rapports annuels et semestriels en français et d'autres informations peuvent être obtenus sans frais auprès du représentant en Suisse. Les derniers prix des actions sont disponibles sur www.fundinfo.com. Pour les actions du Fonds distribuées aux investisseurs non qualifiés en Suisse et à partir de la Suisse, ainsi que pour les actions du Fonds distribuées aux investisseurs qualifiés en Suisse, le for est à Genève.

Ce Fonds est assujéti aux lois et réglementations fiscales d'Irlande. Cela peut avoir une incidence sur vos avoirs, en fonction de votre pays de résidence. Pour tout renseignement complémentaire, veuillez consulter votre conseiller financier.

Vous pouvez échanger vos actions contre les actions d'un autre compartiment de l'OPCVM, sous réserve de l'application de frais administratifs de 5 %. Pour toutes informations complémentaires, veuillez vous reporter à la section du prospectus intitulée « **Administration des Compartiments** ».

Ces informations clés pour l'investisseur sont spécifiques à cette catégorie d'actions. Des actions autres que la Catégorie E sont proposées par le Fonds, comme indiqué dans le prospectus. Le prospectus, ainsi que les rapports annuels et semestriels, sont préparés pour l'intégralité de l'OPCVM.

Russell Investments Multi-Asset 50 Fund est un compartiment de l'OPCVM. Les actifs et les passifs de chaque compartiment sont séparés, à savoir que les actifs d'un compartiment ne peuvent être utilisés pour satisfaire aux obligations d'un autre compartiment.

Russell Investments Ireland Limited engage sa responsabilité sur la seule base des déclarations contenues dans le présent document qui se révéleraient trompeuses, inexactes ou incohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.

Comme exigé par les lois applicables aux OPCVM, les détails relatifs à la politique de rémunération de Russell Investments Ireland Limited sont disponibles sur : <https://russellinvestments.com/uk/legal/remuneration-policy> et la copie papier sera également mise à disposition à titre gratuit, sur demande.

Ce Fonds est agréé en Irlande et réglementé par la Banque centrale d'Irlande.

Russell Investments Ireland Limited est agréée en Irlande et réglementée par la Banque centrale d'Irlande.

Ces informations clés pour l'investisseur sont exactes en date du 13 février 2018.